

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Création Reprise d'entreprise Prestation Agefiph



Objectifs de la formation

Accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration et l'étude de faisabilité de leur projet de création ou reprise d'entreprise pour la mise en place d'une activité indépendante viable

PROGRAMME

Validation de l'adéquation personne/projet en prenant compte du handicap

Appui à la réalisation de l'étude de marché

Formalisation du projet sous forme d'un plan d'affaires

Etude économique et financière comprenant la réalisation d'un prévisionnel financier

Aide aux choix de la structure juridique, fiscale et sociale adaptée

Montage du dossier de demande d'aide Agefiph de 6 000€ si les critères d'attribution sont remplis

Appui à la recherche de financement extérieur

La question du handicap est au cœur du parcours d'accompagnement

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques:

Mon bureau virtuel comprenant notre base documentaire et d'outil de travail

Balise: notre réseau d'entrepreneurs en ligne

BgePro: outil facilitant la réalisation collaborative d'un plan d'affaires et d'un prévisionnel financier

Entretiens individuels et Ateliers collectifs

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez d'un plan d'affaires comprenant un prévisionnel financier ainsi qu'un plan d'actions pour le démarrage de votre activité

A l'issue de la prestation, en cas de création d'entreprise, vous pouvez bénéficier d'un suivi de 15 heures maximum sur les 3 premières années d'activité.

€ Prise en charge à 100% par l'Agefiph

★ Financier



Pour en savoir plus, contactez-nous!
BGE Alsace-Lorraine
03 51 25 10 59

Cette formation a répondu à 100%* des attentes initiales des stagiaires

*Mise à jour au 02/08/21 (dont 97% de satisfaits totalement)

PUBLIC

- Personne en situation de handicap Sur prescription de Pole Emploi, Cap Emploi ou Mission Locale

PREREQUIS

Avoir un handicap reconnu (RQTH, carte d'invalidité ou pension/allocation en lien avec un handicap)

Avoir un projet de création ou reprise d'entreprise défini

Ne pas être immatriculé ou en cours d'immatriculation

Disposer des formations, diplômes, compétences métiers obligatoires par rapport au projet visé

📅 Durée de la formation

Selon les besoins dans la limite de 25h

📅 Dates et lieux de la formation

Entrées permanentes

54 : Nancy

55 : Bar-Le-Duc / Verdun

57 : Forbach / Metz / Thionville

88 : Remiremont / Epinal

📅 Délais d'accès à la formation

Dans les 2 semaines à réception de la prescription

👤 Formateurs

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

♿ Accessibilité

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées du référent handicap :
Christophe COSTANTINI
christophe.costantini@bge-alsace-lorraine.fr



Appui aux entrepreneurs